



Convention internationale du 26 octobre 1961 sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion

RS 0.231.171; RO 1993 2696

Champ d'application le 10 janvier 2020, complément¹

États parties	Ratification Adhésion (A)	Entrée en vigueur
Belize	9 novembre 2018 A	9 février 2019
Costa Rica ²	9 juin 1971 A	9 septembre 1971
Qatar	23 juin 2017 A	23 septembre 2017

¹ La présente publication complète celles qui figurent au RO 1993 2696, 1995 1396, 2004 2751, 2006 2025, 2009 2501 et 2012 2555.

Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (www.dfae.admin.ch/traites).

² Publication afin de mentionner le retrait total des réserves et déclarations de cet État.

